RCS : COUTANCES
Code greffe : 5002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00441
Numéro SIREN : 814 083 622
Nom ou dénomination : Abattoir Salariés Solidaires Normandie

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2017 sous le numéro de dépôt 162

1162
POUR VALOIR PROCÈS-VERBAL
DE DEPÔT
SOUS LE N° 57
LE 13 janvier 2017
LE GREFFIER DU TRIBUNAL.

ORDONNANCE

Nous, Thierry LECARDONNEL, Président du Tribunal de Commerce de COUTANCES

Vu la requête présentée par la société
SAS Abattoir Salariés Solidaires Normandie
30, Avenue Armand Ligot
50800 SAINTE-CECILE,
représentée par M. BOUVET Laurent, Président.

Vu les articles L.225-100, L.223-26 alinéa 1, R.223-18-1 et R.225-64 du code de commerce.

Vu la date de clôture de l'exercice social de la société Abattoir Salariés Solidaires Normandie à la date du 31/12

PAR CES MOTIFS :
Vu notre ordonnance en date du 3 octobre 2016,

Vu les motifs exposés par la société Abattoir Salariés Solidaires Normandie .

Déclarons prolonger jusqu'au 31 janvier 2017 le délai prévu pour la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la société Abattoir Salariés Solidaires Normandie, RCS COUTANCES 814 083 622.

Disons que, conformément aux dispositions de l'article R.210-19 du code de commerce, il sera procédé au dépôt, en annexe du registre du commerce et des sociétés, de la présente ordonnance par les soins du Greffe.

Dépens de la présente à la charge de la société requérante.

Rendue à COUTANCES, le 13/01/2017

Le Greffier en Chef,

Maurice CANTIER

Le Président,

Thierry LECARDONNEL

A.S.S.N
Abattoir Salariés Solidaires Normandie
30 avenue Armand Ligot
50800 SAINTE-CECILE
Tél : 02.33.91.41.00 – Fax : 02.33.51.66.61
S.A.S. au capital de 563 640 €
814 083 622 R.C.S. Coutances

APPROUVÉE LE
19 DEC. 2016
TRIBUNAL DE COMMERCE DE
COUTANCES

Tribunal de Commerce de Coutances
A l'attention de Monsieur le Président

67 rue Saint Nicolas

50208 COUTANCES cedex

N/Réf. LB/CB/2016-114

Sainte-Cécile, le 15 décembre 2016

LRAR n° 1A 128 429 5203 4

***Objet** : Demande de report de délai de tenue d'Assemblée Générale*

Monsieur le Président,

Je soussigné, Laurent BOUVET, agissant en qualité de Président de la SAS Abattoir Salariés Solidaires Normandie, sis à 50800 SAINTE-CECILE, 30 avenue Armand Ligot, sollicite de votre bienveillance un report de délai de tenue de notre Assemblée Générale Ordinaire annuelle ayant à approuver les comptes du dernier exercice clos de notre Société, et ce jusqu'au 24/01/2017.

Vous aviez accordé un premier report jusqu'au 31/12/2016, demandé en date du 29/09/2016, cependant, au vu de la complexité de notre dossier, il nous est difficile d'obtenir un arrêté des comptes avant la mi-décembre nous empêchant de convoquer les actionnaires dans les délais. Considérant également le mode de convocation, le nombre d'actionnaires et la période des fêtes de fin d'année, j'envisage de planifier ladite Assemblée Générale le mardi 24/01/2017 à 12 heures si vous acceptez ma requête.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Laurent BOUVET
Président

